

L'aménagement sécuritaire du nouvel autoclave



Sylvie Bédard
asstsas

Certains établissements du Québec traitent localement leurs déchets biomédicaux par autoclave, un appareil qui désinfecte les déchets biomédicaux non anatomiques par l'utilisation de la vapeur sous pression. Plusieurs installations comportent des contraintes pour les opérateurs. Le CSSS Rimouski-Neigette a remplacé son appareil, il y a deux ans, en intégrant les aspects de santé et de sécurité du travail (SST) dans le nouvel aménagement.

La planification du projet

L'établissement avait besoin d'un équipement efficace pour traiter le volume actuel de déchets biomédicaux. On voulait aussi en profiter pour éliminer les difficultés rapportées :

manipulation des chariots lourds, encombrement du local qui servait aussi à entreposer les chariots de transport des déchets vers le compacteur, émission d'odeurs désagréables, etc.

Le travail s'est amorcé un an avant le changement, question de faire le tour des besoins et de préparer l'arrivée du nouvel autoclave. Un comité a été constitué avec deux chargés de projet, le chef du Service d'hygiène, salubrité et buanderie par intérim, la coordonnatrice des Services d'hôtellerie, le contremaître du service, la préventionniste et

Le travail s'est amorcé un an avant le changement, question de faire le tour des besoins et de préparer l'arrivée du nouvel autoclave.

l'opérateur de l'autoclave. Il fallait retirer le vieil appareil, acheter un nouvel équipement et le transporter jusqu'au local prévu à cette fin. Tout un travail de précision.

Le nouvel équipement

L'autoclave mesure près de six mètres. Il est doté d'un drain placé près de la porte ce qui en simplifie l'entretien régulier. L'appareil a été installé avec une légère pente vers l'avant pour favoriser l'écoulement des liquides. Comme cet appareil est plus volumineux, un nouvel emplacement a été choisi. Une station de lavage d'équipements est maintenant aménagée dans l'ancien local, ce qui permet d'y nettoyer, entre autres, les chariots de collecte des déchets.

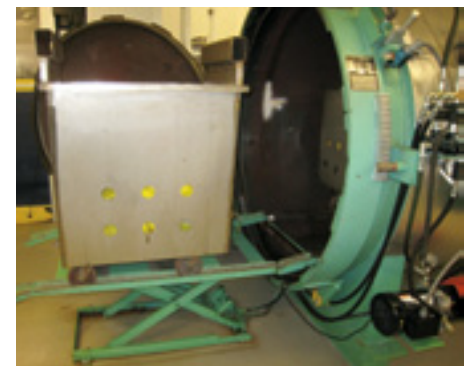
Le nouveau local comporte un sas à l'entrée pour mieux contrôler les mouvements d'air. Le sas est équipé d'une balance au sol ce qui



Appareil avec chariot d'autoclave à l'intérieur.



Ventilation au-dessus de l'autoclave.



Plateforme élévatrice pour l'entrée ou la sortie des chariots dans l'appareil. Deux tubes dans le haut pour glisser les fourches du compacteur après le traitement et le refroidissement.

facilite les manipulations pour peser les contenants de déchets et réduit les déplacements. Rappelons que les volumes de déchets biomédicaux traités doivent être tenus en registre, conformément à la législation en vigueur.

De nombreux avantages

Les désinfections ont lieu maintenant une fois par jour. Les déchets sont traités rapidement. Ils ne sont plus entreposés au réfrigérateur et en déplaçant la balance, cela élimine le travail au froid pour les peser, les enregistrer et les préparer. Les déchets sont donc moins manipulés. Les contenants sont directement transférés du chariot de collecte à un chariot d'autoclave. Le congélateur est maintenant réservé aux déchets anatomiques et à certains produits qui requièrent un entreposage en température froide.

Les chariots d'autoclave sont en métal et dotés de roues qui résistent aux conditions de chaleur et de pression. Le volume de déchets est maintenant divisé en cinq chariots plutôt qu'en deux, ce qui réduit d'autant le poids unitaire déplacé. Les chariots sont poussés un à la fois vers la porte circulaire de l'appareil. Il faut franchir une dénivellation, car l'appareil n'est pas installé dans une fosse. Une plateforme élévatrice permet l'entrée dans le cylindre.

Après la désinfection, la porte demeure ouverte une trentaine de minutes pour refroidir les déchets. Ensuite, les chariots sont tirés un à un hors de l'appareil. Une perche télescopique facilite cette manœuvre.

Les chariots de déchets traités sont ensuite poussés vers le compacteur et transférés par un mécanisme automatisé. En effet, les chariots disposent d'un système d'attache qui permet d'insérer les fourches du mécanisme. Ainsi, les transferts manuels des déchets traités sont éliminés de même que tous les efforts de manipulation.

Par ailleurs, la qualité de l'air du local a également été considérée lors de la conception du projet. Deux systèmes ont été prévus : une ventilation générale du local pour ajuster le débit d'air à volonté et un système de captation placé au-dessus de la porte de l'autoclave pour évacuer les va-

RÈGLEMENT SUR LES DÉCHETS BIOMÉDICAUX :

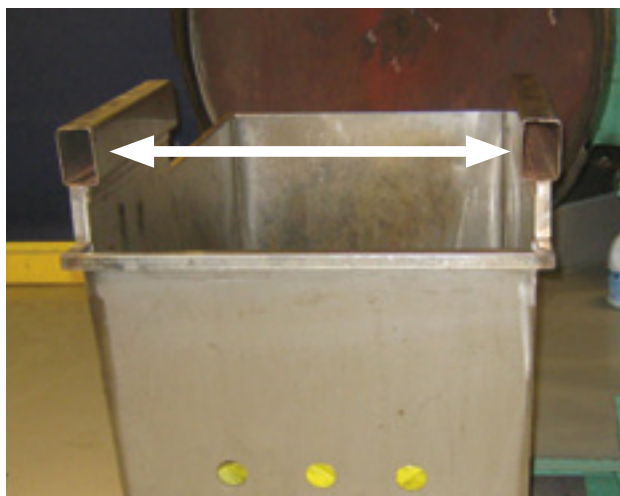
définition des déchets couverts, règles d'entreposage, de traitement et de transport vers le site de traitement lorsque cela est réalisé à l'externe, etc. Rappelons qu'au Québec, les déchets biomédicaux doivent être désinfectés ou stérilisés.

peurs et les gaz qui s'échappent à l'ouverture de la porte après un cycle de traitement.

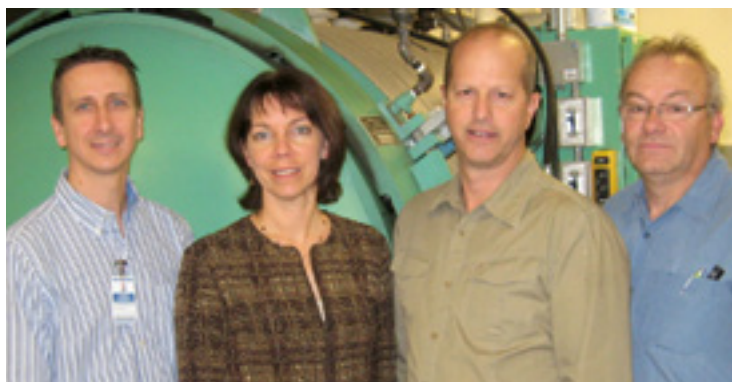
Optimiser les changements

Changer un tel équipement constitue un projet majeur. Le remplacement d'un autoclave est une entreprise d'envergure qui mérite planification et réflexion pour qui veut optimiser les ressources. Selon le chef du Service d'hygiène, salubrité et buanderie, le bon coup de ce projet a été de : « réunir les gens concernés par le dossier, car les critères de tous ont pu être considérés ». ●

Merci à Donald Guimont, chef du Service hygiène, salubrité et buanderie par intérim, et Mario Thibault, préposé du service, de leur collaboration à la préparation de cet article.



Dispositifs ajoutés au chariot de l'autoclave pour permettre l'insertion des tiges du système de bascule au compacteur.



Équipe de travail (de gauche à droite) : Patrice Bourget, chargé de projet, Jocelyne Dufour, coordonnatrice des Services d'hôtellerie, Donald Guimont, chef du Service d'hygiène, salubrité et buanderie par intérim, Mario Thibault, préposé en hygiène et salubrité et opérateur de l'autoclave. N'apparaissent pas sur la photo : Guylaine Newberry, préventionniste, Jean Laurin, chargé de projet, Jacques Côté, contremaître en hygiène et salubrité.